

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2024

LOI EUROPÉENNE SUR L'ESPACE (N°1944) - (N° 1991)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 21, après le mot :

« écologique »,

insérer les mots :

« , de télécommunications ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision de l'alinéa.